

U N I V E R S I T E D E M O N C T O N

CONSEIL DES GOUVERNEURS

REUNION DU 3 AVRIL 1982

9H30 SALLE DU CONSEIL PLACE L'ASSOMPTION

MONCTON, N.-B.

PRESENTS

CLAUDE GAUDREAU, PRESIDENT
 HERVE BELZILE
 GAETAN BOSSE
 NORMAND CARRIER
 PAUL CASTONGUAY
 JEAN CHIASSON
 MICHEL DUMONT
 DONALD DURANT
 GILBERT FINN
 GERALD LAVALLEE
 JOCELYNE LOSIER
 ROLAND MAURICE
 NEWBOLD

EXCUSE: LEON RICHARD

PRESENTS

YVON OUELLETTE
 VICTOR RAICHE
 ARSENE RICHARD
 JEAN-GUY RIOUX
 IVAN ROBICHAUD
 JACQUES ROBICHAUD
 ANNE-MARIE SAVOIE
 BERNARD VALCOURT
 YVES CHOUINARD, INVITE
 MEDARD COLLETTE, INVITE
 LEONARD LEBLANC, INVITE
 GILLES LONG, SECRETAIRE BRIAN

ABSENT: PAUL BOURQUE

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE PAR LE PRESIDENT	3
2. CONSTATATION DE LA REGULARITE DE LA CONVOCATION	3
3, ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	3
4, CORRESPONDANCE	3
5, ADOPTION DU PROCES-VERBAL CGV-051281	3
6, AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL	3
7, PROCES-VERBAUX CEX-820402, CEX-820306, CEX-820206 7.1 CEX-820402	
7.1.1 FONDATION CULTURELLE ACADIENNE INC.....	4
7.1.2 CUS: DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS	4
7.1.3 NEGOCIATIONS	4
7.1.4 CUSLM: RECTEUR ADJOINT	5
7.1.5 SIGNATAIRES AUTORISES: EFFETS DE BANQUE.....	5
7.1.6 POLITIQUE ET PROCEDURES RELATIVES A L'EVALUATION ET LA CLASSIFICATION DES POSTES ET A L'ADMINISTRATION DES SALAIRES	6
7.1.7 INSTITUT DE MEMRAMCOOK: REPRESENTANT DE L'UNIVERSITE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
7.1.8 CULSM: CONGE SABBATIQUE	6
7.1.9 CUM: NOMINATIONS, CONGES SABBATIQUES, CONGES D'ETUDES	6
7.2 CEX-820306	
7.2.1 NOMINATIONS, PROMOTIONS, CONGES	8
7.3 CEX-820206	
7.3.1 TELE-ACADIE	8
7.3.2 CONGES	8

TABLE DES MATIERES - SUITE

	PAGE
8. RAPPORT DU COMITE CONJOINT DE LA PLANIFICATION.....	9
9. SAC-820222: SUIVI	
9.1 DOCTORATS HONORIS CAUSA.....	9
9.2 VICTOIRE DES AIGLES BLEUS	9
9.3 VICTOIRE DE L'EQUIPE DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE SHIPPAGAN	10
10. CAMPAGNE DE FINANCEMENT	10
11. RAPPORT DE LA COMMISSION D'ETUDE SUR L'AIDE FINANCIERE AUX ETUDIANTS	10
12. CKUM-MF	11
13. PREVISIONS BUDGETAIRES	11
14. AVIS DE MOTION	12
15. AUTRE	
GOUVERNEUR ETUDIANT (CUM)	12
16. PROCHAINE REUNION	13
17. CLOTURE	13
ANNEXES A ET B	

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE PAR LE PRESIDENT

M. le Président appelle l'assemblée à l'ordre à 9h40.

Dr Gaudreau explique que la réunion se tient à l'édifice de l'Assomption parce que, de sources fiables, l'on a appris qu'un groupe d'étudiants voulait empêcher les membres du Conseil de se réunir à l'édifice Taillon. Afin d'éviter toute confrontation, il a été décidé de se réunir ailleurs.

M. le Président remercie les autorités de l'Assomption qui nous hébergent dans les circonstances. Il demande au Recteur de bien vouloir transmettre les sentiments d'appréciation des membres du Conseil, à qui de droit.

Au nom des membres du Conseil, M. le Président offre ses plus sincères condoléances à M. Arsène Richard qui a perdu en l'espace de deux semaines et son père et un frère.

2. CONSTATATION DE LA REGULARITE DE LA CONVOCATION M. le Secrétaire fait

lecture de l'avis de convocation.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. le Président suggère que la rubrique 4.1 soit reporté à "Autres". Ce déplacement permettra, quelle que soit l'issue de la révocation de M. Gérald Lavallée, aux étudiants du CUM d'être représentés pendant toute la durée de la réunion.

RESOLUTION 01-CGV-820403

Il est proposé par Paul Castonguay appuyé par Gérald Lavallée "Que l'ordre du jour soit adopté."

Vote unanime ADOPTE.

4. CORRESPONDANCE

Lettre de Yvette Bisson (1981 12 15) adressée au Conseil des Gouverneurs, dans laquelle elle offre ses remerciements pour sa promotion à la classe IV.

Lettre de Gilles Long (1982 01 05) accusant réception de la précédente.

5. ADOPTION DU PROCES-VERBAL CGV-051281

RESOLUTION 02-CGV-820403

Il est proposé par Jean-Guy Rioux appuyé par Anne-Marie Savoie "Que le procès-verbal CGV-051281 soit adopté tel que soumis." Vote unanime

ADOPTE.

6. AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL

Avis de motion (art. 12)

M. le Secrétaire explique que les avis de motion qui seront déposés lors de la présente réunion concernent surtout la section "académique" des Statuts et règlements de l'Université. Les modifications seront soumises au Sénat du mois de mai pour ensuite aboutir au Conseil des Gouverneurs du mois de juin 1982.

7. PROCES-VERBAUX CEX-820402, CEX-820306, CEX-820206

7.1 CEX-820402

RESOLUTION 03-CGV-820403

Il est proposé par Gilbert Finn appuyé par Gaétan Bossé "Que le procès-verbal CEX-820402 soit reçu."

Correction: Ajouter le nom de Brian Newbold à la liste des présences.

Vote unanime ADOPTE. 7.1.1 Fondation culturelle acadienne Inc.

Selon le Recteur, la mise sur pied de cette Fondation est une initiative de la Ville de Caraquet, ayant en tête MM. Germain Blanchard et Martin Légère. L'objectif visé: 1 million. Afin d'assurer une permanence à cette Fondation, les promoteurs invitent des institutions telles l'Université de Moncton, les Caisses populaires, la Compagnie l'Assomption, etc. à y participer.

Pour l'Université de Moncton, l'adhésion signifierait la contribution de 1 000\$.

RESOLUTION 04-CGV-820403

Il est proposé par Gilbert Finn appuyé par Bernard Valcourt "Que l'Université de Moncton adhère à cette fondation." Vote unanime

ADOPTE.

7.1.2 CUS: Directeur des services administratifs

RESOLUTION 05-CGV-820403

Il est proposé par Jean-Guy Rioux appuyé par Jacques Robichaud

"Que Denis Mallet soit confirmé dans son poste de directeur des services administratifs; ce qui signifie qu'il renonce à son statut de professeur."

En ce qui a trait à la période d'exercice dudit poste, les Statuts et règlements de l'Université stipulent qu'il n'y a pas de mandat fixe.

Vote unanime ADOPTE.

7.1.3 Négociations

RESOLUTION 06-CGV-820403

Il est proposé par Gilbert Finn appuyé par Normand Carrier "Qu'un Comité de relations de travail soit créé et formé de:

Recteur, président	Gilbert Finn
Un représentant du Comité de finances	Paul Bourque
Un représentant du Comité exécutif	Yvon Ouellette Vice-
recteur à l'enseignement et	
à la recherche	Léonard LeBlanc
Vice-recteur à l'administration	Médard Collette."

M. le Recteur pourra consulter ce Comité lors des négociations. C'est un Comité "local"; ce qui permettra aux membres de se réunir à n'importe quel moment.

- Attributions: - décider des incidences monétaires
 - définir les clauses normatives
 - pour fin de recommandations au Comité exécutif et au Conseil des Gouverneurs

Vote unanime ADOPTE. 7.1.4 CUSLM: Recteur adjoint

Le mandat de M. Marcel Sormany se termine en juin 1982. M. Normand Carrier assure présentement l'intérim. Le poste sera annoncé incessamment. Il faut donc prévoir la mise sur pied d'un Comité de sélection.

RESOLUTION 07-CGV-820403

Il est proposé par Brian Newbold appuyé par Anne-Marie Savoie "Qu'un Comité de sélection soit créé et formé de:

Recteur, président	Gilbert Finn
DSP, Edmundston	Ronald Pettigrew
Un professeur	Nommé par l'APBCUSLM
Un étudiant	Nommé par l'AGECUSLM
Un gouverneur extérieur de la région	Claude Gaudreau
Vice-recteur à l'administration	Médard Collette Directeur
des ressources humaines,	
secrétaire (invité)	Clément Loubert."

Vote unanime ADOPTE. 7.1.5 Signataires autorisés: effets de banque

RESOLUTION 08-CGV-820403

Il est proposé par Jean Chiasson appuyé par Paul Castonguay

"Qu'à l'exception du "Compte Salaires", deux signatures sont requises sur tous les effets de banque. Les officiers autorisés à signer sont:

A- Pour le Centre universitaire de Moncton:

- 1- le Recteur
- 2- le Vice-recteur à l'administration
- 3- le Directeur du Service des finances
- 4- le Comptable en chef, mais seulement avec soit le Recteur ou le Vice-recteur à l'administration

B- Pour le Centre universitaire Saint-Louis-Maillet:

- 1- le Recteur adjoint
- 2- le Directeur des services administratifs
- 3- le Directeur des services pédagogiques
- 4- le Directeur des Services aux étudiants

C- Pour le Centre universitaire de Shippagan:

- 1- le Recteur adjoint
- 2- le Directeur des services administratifs
- 3- le Directeur des services pédagogiques
- 4- le Directeur des Services aux étudiants, mais seulement avec soit le Recteur adjoint ou le Directeur des services administratifs.

Entrée en vigueur immédiate."

Vote unanime ADOPTE.

7.1.6 Politique et procédures relatives à l'évaluation et la classification des postes et à l'administration des salaires (voir Annexe A)

M. le Recteur précise que cette politique vise à normaliser nos façons de faire.

RESOLUTION 09-CGV-820403

Il est proposé par Gilbert Finn appuyé par Donald Durant

"Que la politique et les procédures relatives à l'évaluation et la classification des postes et à l'administration des salaires soient adoptées."

Vote unanime ADOPTE.

7.1.7 Institut de Memramcook: représentant de l'Université au Conseil d'administration

RESOLUTION 10-CGV-820403

Il est proposé par Brian Newbold appuyé par Gérald Lavallée

"Que le mandat de David Blair soit reconduit pour la période allant du 1er juillet 1982 au 30 juin 1985."

Vote unanime ADOPTE.

A noter que les deux autres représentants de l'Université de Moncton sont MM. Rhéal Bérubé et Arthur Girouard.

7.1.8 CUSLM: congé sabbatique

Le plan de travail du professeur Gaétan Bossé a été étudié au Comité exécutif. Le moment venu, M. Bossé devra préciser la nature des séminaires dont il est question dans sa présentation.

RESOLUTION 11-CGV-820403

Il est proposé par Jean Chiasson appuyé par Normand Carrier

"Qu'un congé sabbatique (1er septembre 1982 au 31 août 1983) soit accordé à Gaétan Bossé."

Vote unanime ADOPTE. 7.1.9 CUM

a) Nominations

RESOLUTION 12-CGV-820403

Il est proposé par Gilbert Finn appuyé par Yvon Ouellette

"Que M. Vo-Van Truong soit nommé vice-doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche pour un mandat de cinq(5) ans, soit du 1er juillet 1982 au 30 juin 1987.

Que le mandat du professeur Mohamed Zeitoun comme directeur du Département d'administration soit prolongé de deux(2) ans, jusqu'au 30 juin 1984.

Que l'Université demande à Monsieur Sadek Eid de reporter le congé sabbatique qui lui a déjà été accordé pour l'année universitaire 1982-83 à l'année 1985-86 et nomme celui-ci directeur du Département de génie pour un mandat régulier de trois(3) ans, soit du 1er mai 1982 au 30 juin 1985."

Vote unanime ADOPTE. 6

7.2 CEX-820306

7.2.1 Nominations, promotions, congés

RESOLUTION 15-CGV-820403

Il est proposé par Arsène Richard appuyé par Gaéтан Bossé

- "1. Que le Conseil des Gouverneurs entérine la recommandation du Comité exécutif, c'est-à-dire que la permanence d'emploi soit accordée à Paul-Emile Bourque à compter du 1er juillet 1982.
2. a) Que la permanence d'emploi soit accordée à Catherine Phlipponneau à compter du 1er juillet 1981;
- b) Que la promotion au rang de professeur adjoint soit accordée au professeur Catherine Phlipponneau rétroactivement à compter du 1er juillet 1981;

Les provisions décrites en a) et b) sont soumises à la condition suivante:

Que Catherine Phlipponneau accepte que son contrat soit amendé pour que l'obtention du PhD ou son équivalent soit une condition sine qua non pour une promotion au rang de professeur agrégé.

3. Que le Conseil des Gouverneurs entérine la recommandation du Comité exécutif, c'est-à-dire que la promotion au rang de professeur adjoint soit attribuée au professeur Réjean Hall à la date où il aura complété les exigences de la maîtrise en génie industriel et ce dans les délais prévus à son contrat, soit jusqu'au 30 juin 1983.
4. Que le Conseil des Gouverneurs entérine la recommandation du Comité exécutif, c'est-à-dire que Ahmed BenHassine ne soit pas promu rétroactivement au rang de professeur titulaire à compter du 1er juillet 1981.
5. Que le mandat de Thomas Richard comme directeur du Département de physique-mathématiques soit reconduit pour la période allant du 1er juillet 1982 au 30 juin 1985.
6. Qu'un congé sans solde pour la période allant du 1er juillet 1982 au 30 juin 1983 soit accordé à Louis Richard."

Vote unanime ADOPTE. 7.3 CEX-820206

7.3.1 Télé-Acadie

Ce dossier est maintenant classé, à la satisfaction des parties en cause.

7.3.2 Congés

RESOLUTION 16-CGV-820403

Il est proposé par Brian Newbold appuyé par Jacques Robichaud

"Que l'Université accorde au professeur Bertin Trottier un congé sans solde pour l'année universitaire 1983-84, pourvu que celui-ci s'engage à respecter pendant l'année universitaire 1984-85, les conditions définies au paragraphe 17.10 de la Convention collective entre l'ABPUM et l'Université par rapport aux congés sabbatiques déjà accordés pour l'année universitaire 1982-83.

Qu'un congé sans solde de deux(2) ans à partir du 1er juillet 1982 soit accordé à Soeur Rose-Marie Gauthier afin de lui permettre de faire sa maîtrise en bibliothéconomie."

Vote unanime ADOPTE.

8. RAPPORT DU COMITE CONJOINT DE LA PLANIFICATION

RESOLUTION 17-CGV-820403

Il est proposé par Bernard Valcourt appuyé par Donald Durant

"Que le rapport du Comité conjoint de la planification soit reçu."

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 18-CGV-820403

Il est proposé par Brian Newbold appuyé par Anne-Marie Savoie

"Que les Résolutions 02, 03, 04, 05 et 06 du rapport du Comité conjoint de la planification soient entérinées par le Conseil des Gouverneurs."

Le programme de Baccalauréat en sciences forestières a été sanctionné par le Sénat académique à sa réunion du 22 février 1982 et soumis à la CESPM. Cette dernière devrait le considérer à sa réunion du mois de mai 1982.

Vote unanime ADOPTE.

9. SAC-820222: SUIVI

9.1 Doctorats honoris causa

M. le Recteur informe les membres que l'Université décernera les grades suivants lors des Collations des diplômes de 1982:

A Shippagan: Soeur Irène Léger
(Docteur en Sciences de l'éducation)

A Edmundston: Marcel Sormany (Docteur ès
Lettres)

A Moncton: Dr Alfred Bastarache (Docteur
ès Sciences)

Pierre De Bané
(Docteur en Administration)

Dr Joseph-Aubin Doiron (Docteur
en Sciences sociales)

Dr Ethel Margaret Fulton
(Docteur en Sciences de l'éducation)

Arthur LeBlanc (Docteur en
Musique)

9.2 Victoire des Aigles Bleus

RESOLUTION 19-CGV-820403

Il est proposé par Gilbert Finn appuyé par Bernard Valcourt

"Que les membres du Conseil des Gouverneurs offrent leurs plus sincères félicitations à l'instructeur et aux membres de l'équipe des Aigles Bleus qui ont remporté le championnat

canadien de hockey interuniversitaire."

Vote unanime ADOPTE.

9.3 Victoire de l'Equipe du Centre universitaire de Shippagan

RESOLUTION 20-CGV-820403

Il est proposé par Gilbert Finn appuyé par Bernard Valcourt

"Que les membres du Conseil des Gouverneurs offrent leurs plus sincères félicitations à l'instructeur et aux membres de l'Equipe du Centre universitaire de Shippagan qui ont remporté le championnat provincial intermédiaire B."

Vote unanime ADOPTE.

10. CAMPAGNE DE FINANCEMENT

M. le Recteur fait le point. Il demande ensuite à M. Hervé Belzile de faire rapport en tant que président du Comité du Québec. M. Finn termine en disant que la Campagne de financement permet de tâter le pouls de la population, de connaître ce qu'elle apprécie ou n'apprécie pas à l'Université de Moncton. En ce sens, cette Campagne, qui se veut d'abord financière, permet également d'engager un dialogue avec la population. Au dire du Recteur, il s'agit là d'un effet secondaire très important.

RESOLUTION 21-CGV-820403

Il est proposé par Brian Newbold appuyé par Jean Chiasson

"Que le Conseil des Gouverneurs offre à Rhéal Bérubé et aux membres de son équipe ses remerciements pour le travail accompli depuis le lancement de la Campagne de financement."

Vote unanime ADOPTE.

11. RAPPORT DE LA COMMISSION D'ETUDE SUR L'AIDE FINANCIERE AUX ETUDIANTS

A la demande du Recteur, un Groupe d'analyse a disséqué le rapport de la Commission d'étude sur l'aide financière aux étudiants.

Certaines conclusions se dégagent:

- les coûts de la scolarité, du logement et de la cafétéria sont les plus bas ici, lorsque comparés aux autres universités des Maritimes;
- au seul Centre universitaire de Moncton, 807 étudiants ont obtenu un travail à temps partiel au cours de la dernière année universitaire, ce qui représente un montant de 438 000\$;
- le nombre d'étudiants qui sont dans l'obligation de contracter un emprunt est important;
- un trop petit nombre d'étudiants appliquent pour le rabais consenti par le Gouvernement; il faudra trouver le moyen de les mieux informer.

RESOLUTION 22-CGV-820403

Il est proposé par Hervé Belzile appuyé par Gérald Lavallée

"Que le rapport de la Commission d'étude sur l'aide financière aux étudiants soit accepté en principe;

Que le Recteur soit mandaté pour y donner suite."

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 23-CGV-820403

Il est proposé par Gérald Lavallée appuyé par Paul Castonguay

"Vote de remerciements à Père Paul LeBlanc et son comité, ainsi qu'au Groupe d'analyse pour leur travail."

Vote unanime ADOPTE.

12. CKUM-MF

M. Finn détaille le travail fait par les responsables du projet depuis le rejet de leur proposition par le Conseil des Gouverneurs. Selon lui, le document qu'ils ont fait parvenir aux membres du Conseil des Gouverneurs constitue une proposition réaliste. La FEUM s'est déjà engagée par contrat à verser à CKUM-MF un montant annuel minimal de 15 000\$ et cela pour les trois prochaines années. M. le Recteur se dit en mesure aujourd'hui de recommander au Conseil d'accorder son appui moral à certaines conditions.

RESOLUTION 24-CGV-820403

Il est proposé par Gilbert Finn appuyé par Gérald Lavallée

"Que le Conseil des Gouverneurs reconsidère sa décision de décembre;

Que l'Université de Moncton donne son appui moral au projet modifié de CKUM-MF (i.e. le document préparé par Richard Nolin, Léandre Bourque, Gilles Bernier et Eloi Doucet, Annexe D, 15 février 1982), à condition que:

1. le budget sans subvention soit de l'ordre de 40 000\$; advenant dérogation de la part de CKUM-MF, l'Université doit être avisée;
2. l'Université ne s'engage pas financièrement et ne soit pas tenue responsable de la survie du projet;
3. un contrat soit passé entre la FEUM et CKUM-MF à l'effet que la FEUM s'engage à verser à CKUM-MF un montant annuel minimal de 15 000\$, pour les trois prochaines années;
4. un rapport de caisse soit soumis mensuellement à l'Université de Moncton."

Vote unanime ADOPTE.

13. PREVISIONS BUDGETAIRES

Le Gouvernement provincial n'a pas encore fait savoir le montant de nos subventions pour l'année 82-83. Ce qui signifie que les prévisions budgétaires 82-83 ne peuvent être soumises à la présente réunion. La question des droits de scolarité ne peut être réglée aujourd'hui pour la raison précitée.

RESOLUTION 25-CGV-820403

Il est proposé par Jean Chiasson appuyé par Paul Castonguay

"Que la question d'adoption du budget soit déléguée au Comité exécutif pour ratification au Conseil des Gouverneurs de juin."

Vote unanime ADOPTE. 11

14. AVIS DE MOTION (Annexe B)

RESOLUTION 26-CGV-820403

Il est proposé par Brian Newbold appuyé par Normand Carrier "Que le dépôt des avis de motion soit reçu."

Vote unanime ADOPTE.

15. AUTRE

Gouverneur étudiant (CUM)

M. le Président demande au Secrétaire de faire l'état de la question. Après avoir fait lecture de l'article 10 b) des Statuts et règlements de l'Université, M. Long donne la chronologie des événements. A la demande du Président, M. le Secrétaire a sollicité l'avis d'un avocat. En l'occurrence, il s'agissait de Me Adélarde Savoie.

L'avis circonstancié de Me Savoie se termine par une conclusion; M. Long en fait lecture:

"J'en arrive donc à la conclusion qu'en vertu de l'article 10 b) des règlements de l'Université, le Conseil des Gouverneurs doit constater qu'un de ses membres ne fait plus partie du Conseil, lorsque le groupe qui a élu ce membre transmet au Conseil une résolution attestant que lors d'une assemblée du groupe en question, ladite résolution fut adoptée par la majorité des membres de ce groupe, confirmant la révocation de leur représentant au Conseil des Gouverneurs.

Dans le cas qui nous intéresse je suis d'avis que les principales exigences requises ont été suivies, que dans les circonstances, les étudiants, lors d'une assemblée générale, pouvaient révoquer le mandat de M. Gérald Lavallée et, qu'une fois la résolution requise ayant été dûment présentée au Conseil des Gouverneurs, ce dernier n'avait d'autre choix que de constater que M. Lavallée cessait de faire partie du Conseil."

Pour débattre la question, M. le Président suggère la procédure suivante:

- questions des membres;
- "défense" de Gérald Lavallée;
- discussion et vote des membres en l'absence de M. Lavallée.

M. Gérald Lavallée donne ensuite son point de vue, après quoi il se retire de la salle.

RESOLUTION 27-CGV-820403

Il est proposé par Donald Durant appuyé par Jocelyne Losier

"Que le Conseil des Gouverneurs constate la révocation de Gérald Lavallée, comme membre du Conseil des Gouverneurs, par le groupe qui l'a élu."

M. le Président demande le vote secret. Un "oui" signifie qu'on appuie la résolution; un "non" signifie qu'on la rejette.

Scrutateurs: Gilles Long Yvon
Ouellette

Dépouillement du scrutin: 19 oui 1 non

M. le Président demande que l'on fasse revenir M. Lavallée. M. le Président informe M. Lavallée du résultat du vote. Après quoi, M. le Recteur offre ses remerciements à M. Lavallée pour les services rendus à l'Université à titre de gouverneur étudiant. C'est à regret qu'il dit d'avoir à poser un tel geste qui, selon lui, n'était pas nécessaire.

16. PROCHAINE REUNION

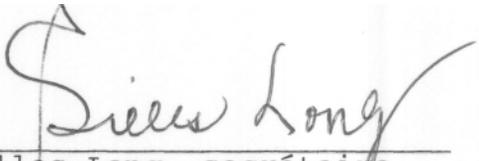
le 19 juin 1982 à 9h30 au Centre universitaire de Shippagan

17. CLOTURE

La séance est levée à 13h30.

(Contresigné le

Claude Gaudreau, président



Gilles Long, secrétaire